

# SURVILLIERS



## Le Fil d'Actu

#1  
Mai 2021



Le Maire,  
**Adeline ROLDAO-MARTINS**

Chères Survilloises, Chers Survillois,

Je suis ravie de lancer le premier numéro du « Fil d'Actu » qui viendra ponctuer les parutions du Survilliers Magazine, en vous proposant un focus sur un sujet d'actualité. A l'honneur de cette édition : le budget, le premier de la mandature et de cette nouvelle équipe.

Le vote du budget est un acte majeur dans la vie municipale car il traduit la politique que le Conseil Municipal met en place. Dans un contexte de crise sanitaire durable, **ce budget se veut protecteur et prudent tout en arborant une réelle ambition d'investissements** qui permettront de rénover petit à petit notre commune.

Ce budget nous donne les moyens de réussir la reprise et cette sortie de crise sanitaire que nous attendons tous. Tous les services municipaux ont contribué à sa conception avec pour seul objectif : **la satisfaction des Survillois.**

## BUDGET 2021 : NOS 4 GRANDES ORIENTATIONS



### FISCALITÉ

**0%**  
d'augmentation  
sur la part communale



### INVESTISSEMENT

**2 Millions €**  
d'investissements  
supplémentaires



### MAÎTRISE DES DÉPENSES

- **6 %** de dépenses  
de fonctionnement  
par rapport à 2020



### DETTE

Taux d'endettement  
au niveau moyen des  
collectivités françaises

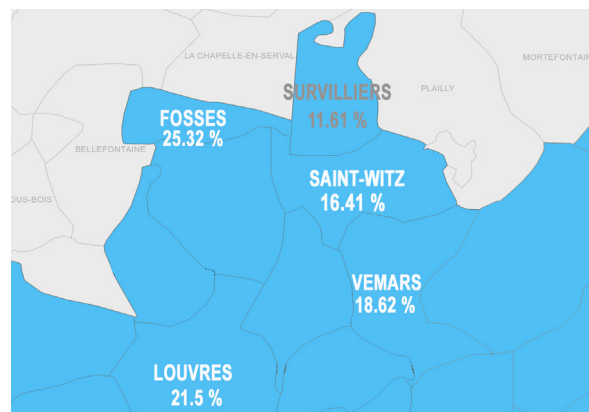
# LA FISCALITÉ COMMUNALE

## *n'augmentera pas en 2021*

Depuis 2008, la fiscalité à Survilliers, a fait l'objet d'une légère augmentation régulière de 2%, tous les ans. Cela était justifié par le fait que les taux d'imposition étaient très bas, et ne permettaient pas d'assurer un futur serein économique à la commune, notamment sur sa capacité d'auto-investissement (résultat des recettes, soustrait au résultat des dépenses).

Pourtant, la commune reste toujours très éloignée de la moyenne départementale; Survilliers faisant partie du dernier tiers des collectivités ayant **la fiscalité la plus faible**. La moyenne des 184 communes du département du Val d'Oise atteint 14,41 % contre 11,61 % pour la commune. Certaines subventions au niveau national, ont d'ailleurs été refusées, justifiées par le fait de ne pas être au niveau de fiscalité moyen du département.

**Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties en 2019 sur quelques communes avoisinantes :**



Conformément à nos engagements de campagne, nous maîtrisons et maîtriserons de manière saine notre budget.

Nous savons que la crise aura des répercussions sur l'économie encore l'année prochaine, mais nous ferons notre maximum pour conserver un niveau d'investissement supportable, tout en minimisant la normalisation de ces taux d'imposition. C'est donc un **engagement fort** que nous prenons cette année, de maintenir une imposition **à 0% d'augmentation en 2021**.

## FOCUS SUR LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION ET L'IMPACT SUR LA TAXE FONCIÈRE

### FOCUS SUR LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

- 2018 : allègement de 1/3
  - 2019 : allègement de 2/3
  - 2020 : suppression totale
  - 2021 : allègement de 1/3
  - 2022 : allègement de 2/3
  - 2023 : suppression totale pour tous de la taxe d'habitation sur les résidences principales
- Pour 80% des foyers**
- Pour 20% des foyers**

**A noter :** La taxe d'habitation sur les résidences secondaires reste inchangée.

#### En conclusion :

Survilliers n'augmente pas le niveau de la taxe foncière sur le bâti.

### QU'EN EST-IL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE SURVILLIERS EN 2021 ?

Survilliers ne perçoit plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En compensation, **la ville perçoit la part départementale de la taxe foncière (17,18% de la taxe imposable).**

### QUEL IMPACT SUR LES SURVILLOIS ?

Impact sur la taxe foncière sur le bâti

#### En 2020

- ▶ Taux communal : 11,85 %
- ▶ Taux départemental : 17,18 %
- ▶ Taux global : 29,03 %

#### En 2021

- ▶ Taux communal : 29,03 %

**AUCUN IMPACT**

# LE BUDGET COMMUNAL



Mode d'emploi

## ÉLABORATION DU BUDGET COMMUNAL

Le budget de la commune - 8,5 millions d'euros en 2021 - se décompose en 2 sections : la section fonctionnement qui permet de faire vivre une commune au quotidien, et la section investissement pour les grands projets et les travaux.

### FONCTIONNEMENT

5,4 Millions d'euros

#### Recettes

Recettes réelles de fonctionnement :  
taxe foncière et habitation, dotation de la communauté d'agglomération, produits des services tels que cantine et accueil de loisirs, dotations de l'Etat...

#### Dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement :  
frais de personnel, subventions versées, charges courantes, frais financiers...

Épargne brute (auto-financement)

### INVESTISSEMENT

3,1 Millions d'euros

#### Recettes

Épargne brute (auto-financement)

- Dotations et subventions d'investissement de la région, du département...
- Autres recettes : vente de terrains de la commune...

Emprunts

#### Dépenses

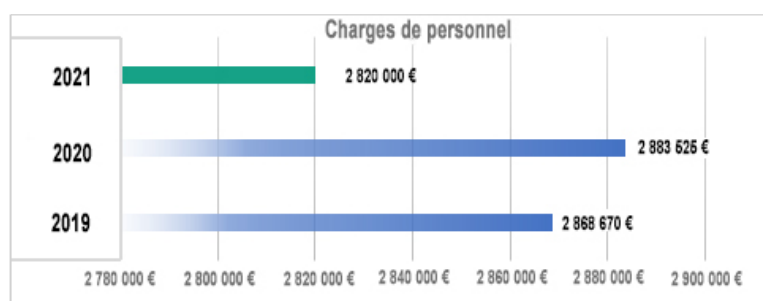
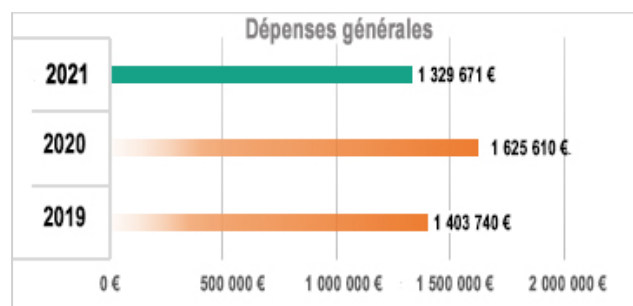
Remboursements du capital des emprunts

- Equipement brut
- Subventions d'investissement versées
- Autres dépenses d'investissement

## MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Parmi les décisions budgétaires importantes prises lors du vote du 31 mars 2021, **la maîtrise des dépenses de fonctionnement apparaît comme un axe fort**. Compte-tenu de l'incertitude qui pèse sur le budget des communes, le conseil municipal a fait le choix de la prudence en réduisant ses dépenses.

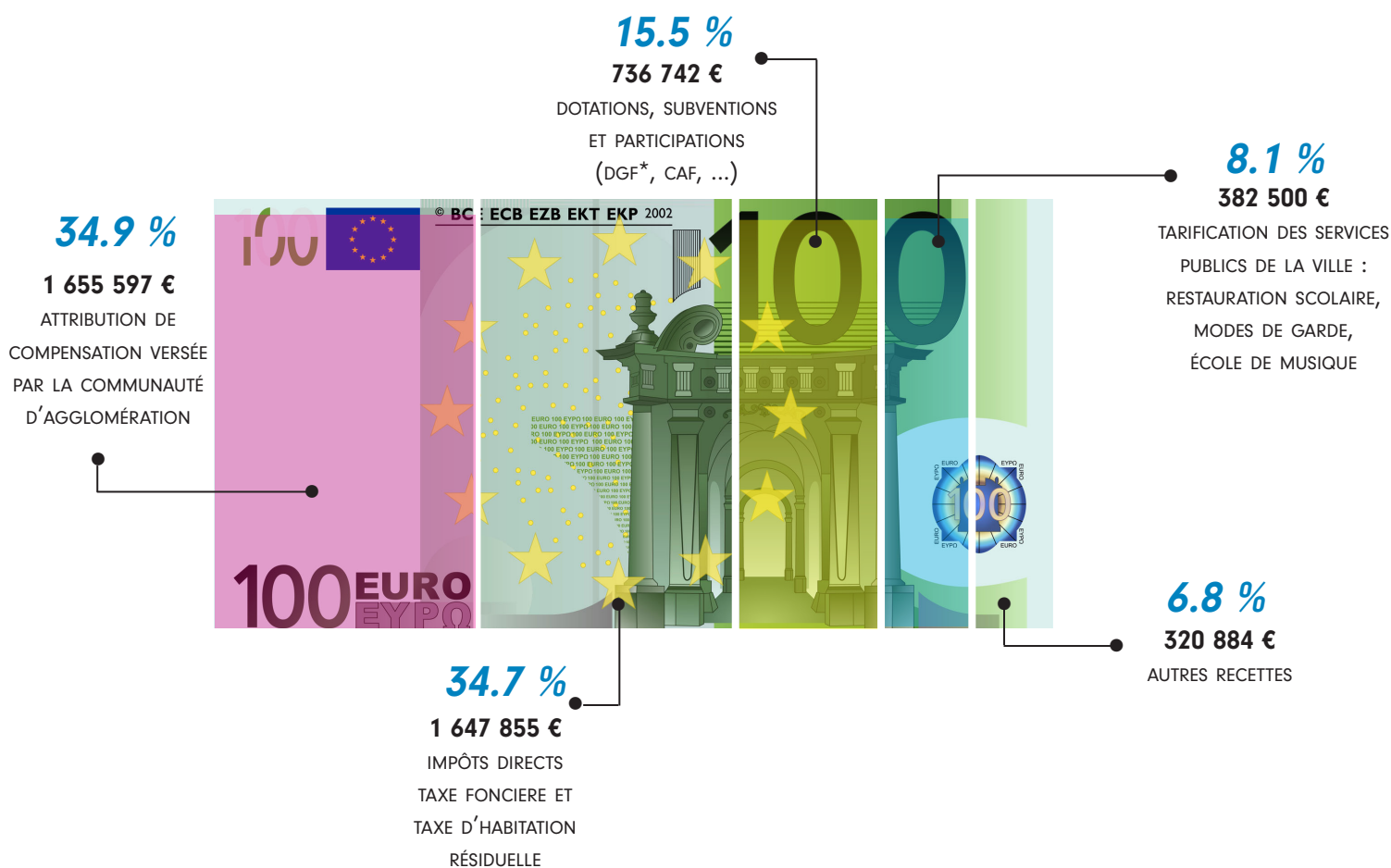
### LUMIÈRE SUR LES POSTES DE DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE 2019 À 2021, LES PLUS IMPORTANTS :



Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles apparaissent comme étant en baisse par rapport aux deux années passées avec une logique de maîtrise de notre masse salariale.



## ZOOM SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



\* DGF : Dotation Globale Forfaitaire versée par l'État aux collectivités. Cette ressource essentielle pour les communes a connu des coupes importantes depuis 2010 et se montre stable depuis 3 ans. Entre 2015 et 2021, Survilliers a perdu 33 % de sa DGF.

## FOCUS SUR LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Dans le contexte de crise sanitaire, un des secteurs les plus touchés par la crise, au niveau local, reste le tissu associatif. C'est pourquoi la municipalité a décidé de soutenir **à hauteur de 100%** les demandes de subventions faites par les associations, en 2021.

Aussi, **une réserve de 30.000 €**, votée à l'unanimité par le conseil municipal, servira de provision supplémentaire pour subventionner de manière exceptionnelle les différentes associations souhaitant mettre en place un projet d'intérêt général, dans ce contexte de crise en 2021.

C'est donc plus de **230.000 €** qui seront versés cette année à tout notre tissu associatif sportif, éducatif, culturel et social.





## ZOOM SUR L'ÉDUCATION

La Ville développe son secteur éducatif à travers sa volonté de pérenniser les nouvelles actions entamées depuis 2019 au sein de son secteur enfance, de ré-internaliser la compétence Jeunesse et Sport, au sein de ses services et, de lancer dès 2021, des séjours de vacances au profit des enfants survillois.



C'est une équipe de **19 personnes** qui assurent :

- Les accueils
- Les services de restauration et d'entretien
- Les mercredis loisirs
- Les vacances scolaires

### NOUVEAUTÉ 2021 :

**4 séjours proposés aux petits Survillois** cet été : 3 mini-séjours et 1 séjour type «colonie de vacances».

PÔLE EDUCATION  
**1 100 000 €**  
DE  
FONCTIONNEMENT

Soit **20.3 %**  
du budget de  
fonctionnement

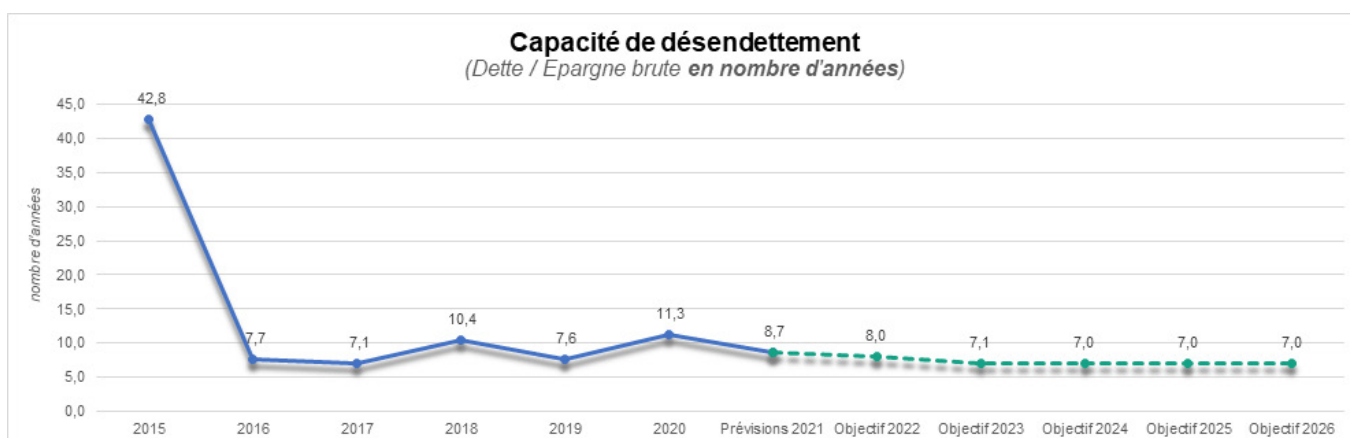


**A NOTER :** Le service Jeunesse et Sport sera créé au 1er septembre 2021.

## LA DETTE

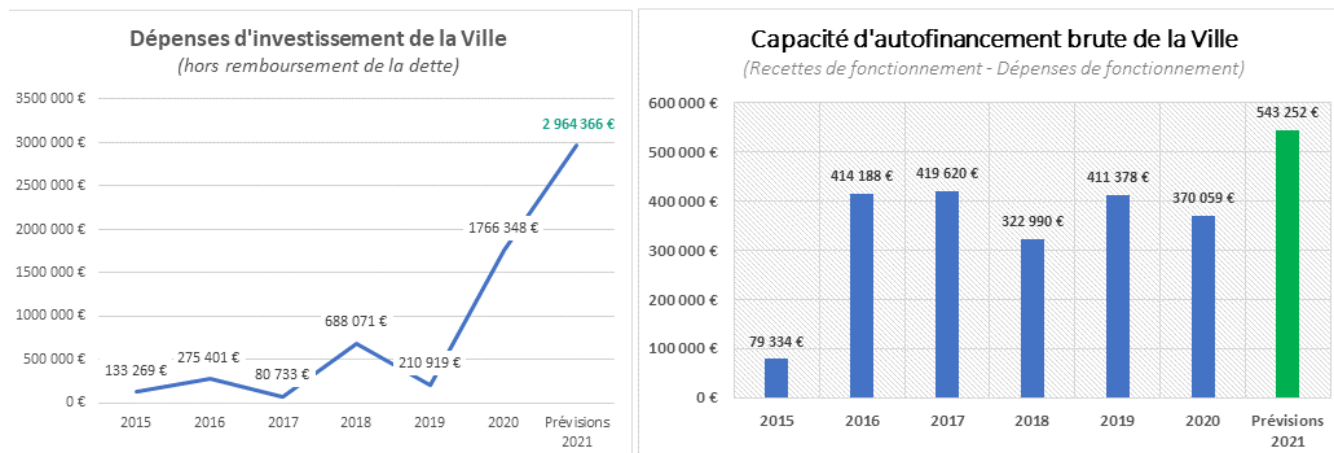
*Le nécessaire maintien de notre  
taux d'endettement*

Le maintien du taux d'endettement de la commune au niveau moyen des collectivités françaises, couplé à notre épargne brute annuelle, indique une maîtrise forte de notre capacité de désendettement en nombre d'années, à Survilliers (environ 8 ans).



# COUP D'ACCÉLÉRATEUR

La commune investira près de **2 millions d'euros** dans de nouvelles opérations d'investissement en 2021. La mise en place de cette politique d'intérêt général est possible grâce à la recherche active de subventions.



## UN APERÇU DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

**950.000 €**

### PATRIMOINE ET SÉCURITÉ

- Restauration de l'église (projet pluriannuel)
- Rénovation énergétique du patrimoine
- Ravalements, toitures ...
- Vidéoprotection (2ème tranche)



### SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

- Rénovation du stade de football
- Réfection de la fosse au gymnase, etc.

**220.000 €**

**293.000 €**

### ENVIRONNEMENT

- Aménagements et plantations
- Création d'un poulailler
- Matériel divers, etc.



# 3 SUR L'INVESTISSEMENT

## *Une politique ambitieuse*



### ÉDUCATION

27.500 €

- Nouveaux jeux pour la cour de récréation du Colombier maternelle...

30.000 €

### HANDICAP

- Travaux d'accessibilité des bâtiments : mairie...
- Création et réhabilitation de places de stationnement



### COMMUNICATION CULTURE

58.000 €

- Panneaux lumineux
- Instruments, livres...

142.000 €

### VOIRIE

- Réfection de la rue René Fonck
- Sécurité routière : marquage au sol en résine, ralentisseurs, chicanes...



### ÉVÉNEMENTIEL

10.000 €

- Renouvellement de matériels divers...



# L'heure CIVIQUE

## APPEL A LA MOBILISATION SOLIDAIRE!

**Et si je donnais une heure  
par mois pour aider un voisin?**

**Chacun d'entre nous peut le faire !**

**Inscrivez-vous sur  
[survilliers.lheurecivique.fr](http://survilliers.lheurecivique.fr)**



**Adeline Roldao- Martins**  
Maire de Survilliers



**Nadine Racault**  
Déléguée  
Intergénérationnelle  
et mobilité



**Nelie Lecki**  
Maire adjointe  
Urbanisme, Affaires  
juridiques, citoyenneté

**On compte sur vous.  
Merci de tout coeur !**

Une initiative de  
**la mairie de Survilliers**

et de

**VOISINS  
SOLIDAIRES**  
Les bons côtés d'être à côté

